

Rejet du projet de loi du Bloc sur le salaire du gouverneur général;

## **UNE VÉRITABLE POULE AUX ŒUFS D'OR POUR LE TITULAIRE DE CETTE FONCTION DÉSUÈTE!**

OTTAWA, le 17 juin 2021 – Le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires intergouvernementales, M. Stéphane Bergeron, a dénoncé le rejet, par la Chambre des communes, le 16 juin dernier, du projet de loi C-271 présenté par sa formation politique et qui aurait eu pour effet de ramener la rémunération annuelle du représentant de la reine au Canada à une somme nominale symbolique de 1\$ et l'aurait privé de la pension à vie faisant suite à l'exercice de cette fonction pendant environ 5 ans.

«Par leur vote, l'ensemble des députés des partis fédéralistes, y compris ceux qui prétendent se préoccuper du sort des gagne-petit et de la classe moyenne, font en sorte que les contribuables continueront à payer pour la rémunération à vie du titulaire de cette fonction grassement entretenu à même les fonds publics. L'attachement malsain à ce reliquat d'un autre âge, de la part de certains partis qui se disent pourtant progressistes, est tout simplement pathétique...», de s'exclamer M. Bergeron.

«L'abolition pure et simple de cette fonction requérant une modification constitutionnelle, qui, on le voit bien, n'aurait absolument aucune chance d'être adoptée, on aurait au moins pu arrêter les frais et mettre un terme à la dilapidation éhontée des fonds publics entourant la rémunération et la pension à vie du titulaire de ce vestige du passé donnant au Canada l'illusion de déployer le faste de quelque chose, qui n'est, en fait, qu'un médiocre ersatz de monarchie... Verser un salaire annuel de plus de 270 000\$, ainsi qu'une pension de retraite de 170 000\$ par an pour le reste des jours de chaque gouverneur général retraité est tout simplement outrageant, surtout lorsqu'on pense à toutes ces personnes qui, dans ce pays pourtant prospère, ont peine à joindre les deux bouts, particulièrement dans la foulée de la pandémie de COVID-19!» s'est indigné le député de Montarville.

«On nous annonce que le gouvernement Trudeau est à la recherche du remplaçant de Julie Payette, et ce, alors que notre économie est toujours confrontée à d'importantes difficultés. Sachant que le titulaire de cette fonction essentiellement symbolique sera logé, nourri et transporté à grands frais, est-il nécessaire de lui octroyer, par surcroît, une rémunération qui, elle, est tout sauf symbolique? Il est indécent de demander à nos concitoyennes et concitoyens d'assumer cette véritable orgie de dépenses tout aussi somptuaires les unes que les autres. Il n'est pas inutile de rappeler que les derniers occupants de Rideau Hall n'ont pas tout à fait été du type "fourmi", mais plutôt des cigales jouisseuses et insouciantes pendant qu'on demandait à la population de faire des sacrifices...» d'ajouter M. Bergeron.

«Les partis fédéralistes ont tranché; ils sont favorables au maintien des symboles monarchiques et des dépenses déraisonnables qu'ils requièrent, des sommes qui seraient assurément beaucoup plus utiles ailleurs. Pourtant la vice-royauté canadienne n'est en rien un atout indispensable à nos institutions démocratiques. Puisque les partis fédéralistes ont décidé de son maintien, on peut au moins espérer que le prochain titulaire saura faire preuve de plus de frugalité que ses prédécesseurs...», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

**Source:** Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communication  
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ [jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca](mailto:jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca)  
☎ 450 922-BLOC (2562)